



IMMIGRATION

Plus de 37 000 réfugiés de RCA et de RDC dans la Likouala

La représentante du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en République du Congo, Anne-Elisabeth Ravetto, a plaidé, le 18 novembre, pour l'amélioration des conditions de vie dans le département de la Likouala, à l'extrême nord du pays, où vivent aux côtés des communautés locales quelque 37193 réfugiés en majorité des ressortissants de la République centrafricaine (RCA) et de la République démocratique du Congo (RDC). Selon la diplomate onusienne, la Likouala héberge 63,54% des 58 529 réfugiés accueillis sur le territoire congolais.

Page 6



CÉMAC

50 ans après, des défis attendent la BEAC



Le siège de la BEAC à N'Djamena

En marge des festivités du cinquantième de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), son gouverneur, Abbas Mahamat Tolli, a souligné, le 18 novembre, lors d'une conférence de presse à N'Djamena au Tchad, les défis auxquels est confrontée cette institution communautaire chargée d'émission de la monnaie. Il s'agit, selon lui, de mettre en place des politiques devant permettre de riposter aux futurs chocs exogènes, de relever le taux de bancarisation, d'incorporer les enjeux climatiques et environnementaux dans la conduite de la politique monétaire et la digitalisation de l'économie en tenant compte des besoins de la population.

Page 8

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les unités s'installent dans les nouvelles casernes



Au milieu, le ministre de la Défense suivant l'exposé d'un chef de corps

Construites sur les sites de Mont Mambou, Case Barnier et Ndouo, les nouvelles casernes des Forces armées congolaises accueillent d'ores et déjà les unités, a constaté le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, lors d'une visite des lieux.

L'occupation de ces bâtiments construits au lendemain des explosions de casernes de Mpila, à l'est de Brazzaville, est une instruction du président de la République, chef suprême des armées, donnée au cours du dernier réveillon d'armes.

Page 6

ÉDITORIAL Grandissant !

Page 2

ENFANCE

Mariusca Moukengue défend les droits des enfants



Poignée de main entre Mariusca Moukengue et le Dr Chantal Umutoni DR

Page 5

ÉDITORIAL

Grandissant !

Le sentiment chez les Brazzavillois de la montée en flèche de la criminalité dans leur ville ne cesse de croître. C’est qu’en plus du phénomène non maîtrisé des « bébés noirs » connus pour opérer en bandes, le relai est pris par des loups solitaires, qui agissent eux aussi de façon insoutenable.

Dans plusieurs quartiers de la capitale congolaise sont, en effet, signalés des cas d’homicide à l’arme blanche, à une fréquence si soutenue que même s’il s’agit de meurtres dont le lien entre eux est difficile à établir, la psychose qu’ils provoquent au sein de la population est réelle.

Alors que s’agissant des actes imputés aux gangs les services de sécurité parviennent à appréhender les meneurs armés de burins et de machettes, sur les forfaits isolés évoqués plus haut, leurs auteurs présumés disparaissent sans coup férir.

Ce qui est sûr néanmoins, c’est que les crimes de sang tel qu’on en mesure la gravité à travers les informations relayées par la presse et les réseaux sociaux, qu’ils relèvent de règlements de compte ou du banditisme primaire, ne restent pas indéfiniment impunis.

À condition, pour rassurer la population et préserver la quiétude sociale, que les appareils légaux de maintien d’ordre opèrent sur deux axes complémentaires que sont la répression et la communication.

Les Dépêches de Brazzaville

DISTINCTION

Cérémonie de remise de médailles au Sénat français

À l’occasion de la cérémonie dédiée à la remise de distinctions au Sénat français, le 18 novembre, Carelle Moukémaha-Niang, présidente de l’initiative « Inspirante », et Ibrahim Albalawi, ancien ambassadeur et délégué permanent du Royaume d’Arabie saoudite auprès de l’Unesco pour son action pour la paix, ont reçu respectivement la Médaille de l’Étoile civique d’argent.



De gauche à droite, Carelle Moukémaha-Niang, Thierry Rayer et Ibrahim Albalawi/Gérald Vidamment

Carelle Moukémaha-Niang et Ibrahim Albalawi, tous deux parrainés par Thierry Rayer du Cercle d’études scientifiques Pierre Rayer, ont reçu la distinction qui honore le courage et le dévouement aux autres, en rendant hommage aux actes et aux comportements qui en témoignent. Pour ces deux récipiendaires, la cérémonie présidée par Claude Bartos-Monbredau, président de l’institution, s’est déroulée au Palais du Luxembourg, dans les salons Napoléon. Lors de l’évocation de grandes lignes de la biographie de Carelle Moukémaha-Niang par Thierry Rayer, il est ressorti qu’elle est issue d’une famille politique ayant des racines au

Congo et au Sénégal. Depuis toute jeune, elle a su cultiver une passion et un engagement en vue d’aider les autres, tant en Afrique qu’en France où elle réside. Du fait de son activisme, elle a mis en place l’initiative « Inspirante » destinée à sensibiliser la jeunesse à l’égalité femmes-hommes et inspirer des plus beaux parcours émergents au sein de la société française. Une contribution à créer une nouvelle génération de leaders prêts à relever les défis d’aujourd’hui et de demain, a-t-elle expliqué. Le dévouement aux autres d’Ibrahim Albalawi s’est forgé plutôt à l’international. Il est professeur et chercheur en sciences du langage, en addicto-

logie des langues et cultures. En tant qu’ancien ambassadeur, délégué permanent du Royaume d’Arabie saoudite auprès de l’Organisation des Nations unies, il a mené, entre autres, les combats pour la défense des langues autochtones. Sa délégation a également mis en avant l’éducation afin d’œuvrer efficacement de manière transversale pour les Objectifs de développement durable. En tant que professeur, il a renforcé l’éducation et permis l’accès à une éducation de qualité à l’Université Roi Saud, à Riyad. En parallèle, il a créé différentes revues de recherches, publié des ouvrages et donné de conférences à travers le monde.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustini Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean	Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	---	--

POINTE-NOIRE/KOUILOU

Les élus locaux appelés à s'approprier les projets de la municipalisation additionnelle

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, qui a séjourné récemment à Pointe-Noire et au Kouilou, a invité les deux assemblées locales à s'approprier les projets retenus dans le cadre de la municipalisation additionnelle.

La ville de Pointe-Noire bénéficie, dans le cadre de son centenaire, d'une municipalisation additionnelle. Ainsi, plusieurs projets sont retenus au nombre desquels l'achèvement des travaux de l'avenue de l'aéroport jusqu'au boulevard Charles-de-Gaulle à partir du rond-point Kas-saï jusqu'au tronçon non pavé ; la construction de la corniche en bordure de l'océan Atlantique. Il s'agira aussi de la réhabilitation de la gare ferroviaire de Pointe-Noire.

La municipalisation additionnelle touche également le département du Kouilou, voisin de Pointe-Noire. Pour ce faire, le gouvernement a prévu de construire la voie de contournement de la Zone économique spéciale à partir de Mengo jusqu'au port autonome de Pointe-Noire, la protection des berges de Loango contre l'avancée de l'érosion marine, l'achèvement de travaux de construction de l'hôpital général de Loango, ainsi que la construction d'un complexe sportif aux environs de Diosso.

Le ministre délégué, qui a fait des communications devant les conseillers départementaux et municipaux de Pointe-Noire et ceux du Kouilou, a rappelé que la municipalisation additionnelle est pluriannuelle. « Je vous exhorte à



Les élus locaux du Kouilou/DR

vous approprier ces projets. Ce sont les projets de la commune, du département, ce sont vos projets. Il vous revient de traduire ces projets de développement local du centenaire en délibérations pour que les élus que vous êtes soyez au premier plan, que vous suiviez, pas à pas, leur mise en œuvre, leur implémentation en associant la population qui en est la cible principale », a invité Juste Désiré Mondelé, précisant que ces projets visent le bien-être de la population.

Opérationnalisation de la décentralisation dès 2023

Insistant sur le fait que les élus

locaux devraient faire de ces projets l'une des actions prioritaires de leur mandature, le ministre délégué les a invités à se tenir prêts pour l'opérationnalisation de la décentralisation à partir de 2023. « En Conseil des ministres, il a été pris un décret portant transfert des fonds alloués pour l'animation des centres de santé et des établissements scolaires aux collectivités locales. Le président de la République a décidé que nous allons maintenant dans le fond et que les élus locaux soient responsabilisés, à commencer par les matières de la santé et de l'éducation, je puis

vous rassurer que les autres matières suivront », a-t-il expliqué.

Dans le souci de faire en sorte que les fonds alloués puissent atteindre véritablement leur cible, surtout ceux de l'intérieur du département, le gouvernement envisage le renforcement des capacités des élus afin de leur permettre de s'approprier les outils de gestion du management des collectivités locales et du management de proximité. Car, l'ambition de l'exécutif est de faire en sorte que la population vive réellement les retombées de la décentralisation.

La chambre de commerce, un partenaire au développement local

Profitant de son séjour dans capitale économique, Juste Désiré Mondelé a eu une séance de travail avec la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers. Cette structure, qui veut apporter sa contribution au développement local, a présenté au ministre le projet Liziba visant le profilage économique des départements du Congo. Ce projet constitue, en effet, une véritable source d'informations pour les investisseurs et les entreprises au Congo en dotant les différents départements du pays des plans de développement local.

« C'est un bonheur et un honneur pour nous d'avoir eu le privilège de suivre cette présentation, surtout cette plateforme Liziba qui, en réalité avec le profilage économique des départements, est une mine d'informations pour les potentiels investisseurs aussi bien étrangers que locaux. Je vous invite à faire la présentation par département aux bureaux des Conseils pour que ces exécutifs locaux puissent vous apporter les compléments nécessaires afin que nous arrivions à optimiser les informations », a souhaité le ministre en charge de la Décentralisation et du Développement local.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Souvent engagements varient

Du lieu où ils se prennent à celui où ils sont censés se concrétiser, les engagements peuvent subir les contrariétés de la réalité du terrain et faire déchanter leurs signataires. Sera-ce le cas de ceux pris par Joe Biden et Xi Jinping au terme d'une rencontre tant attendue au cours de laquelle ces deux « grands » sont en quelque sorte parvenus à se faire un tout petit peu confiance ?

Le 14 novembre à Bali, en Indonésie, en marge du sommet du G20, le président des États-Unis d'Amérique et son homologue de la République populaire de Chine ont mis à profit trois heures d'entretien pour réaliser que le monde at-

tend beaucoup de leur statut de grandes puissances mais aussi de la façon dont ils s'en servent pour vivre et laisser vivre les autres, en particulier les peuples, leurs concitoyens y compris, qui ne demandent qu'à vaquer à leurs occupations du quotidien. Loin de la surenchère devenue préoccupante pour tous dans laquelle Washington et Beijing se murent en vertu de l'appétit de chacun d'absorber l'autre et rester seul maître de l'univers.

L'île de Taïwan, les incessants projectiles lancés par la Corée du Nord dans des directions jugées inappropriées par ses contradicteurs, le ravageur conflit russo-ukrainien ont meublé la rencontre Biden-Xi,

qui s'est conclue aussi par une volonté partagée de répondre aux appels en faveur de la préservation de l'environnement. Pour ne pas les choquer, on ne dit pas des États-Unis et de la Chine qu'ils sont les plus grands pollueurs mais les deux plus grands émetteurs de CO2.

Au fond, si les représentants des deux superpuissances s'entendent sur le changement climatique et prennent note réciproquement des « lignes rouges » à ne pas franchir en matière de politique internationale, l'Oncle Sam et l'Empire du milieu se savent en opposition frontale sur le plan économique, la « guerre » qu'ils se mènent étant quasiment sans répit. C'est à ce titre-là que l'on

peut se demander si l'occasion que leur a offert le G20 à Bali et les conclusions « positives » de leur entrevue ne se heurteront pas aux « profondeurs » de leurs administrations respectives.

À Beijing comme à Washington où exercent Xi Jinping et Joe Biden, il se pourrait que des hommes et des femmes d'influence, appelons-les des « idéologues » ou variablement des « faucons », retardent par quelque réflexe de conservation que ce soit, une éventuelle « normalisation » de la relation tumultueuse entre les deux grands, pourtant tout bien considéré, profitable au climat international.

Gankama N'Siah



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n°05/MPSIR/PRISP-UCP/22

RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Spécialiste en Passation de marchés au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique en République du Congo ».

I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Spécialiste en Passation de marchés est d'apporter un appui technique, à l'UCP et aux structures bénéficiaires du projet, dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés, en conformité avec les procédures usuelles de la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant

Le (la) candidat(e) à ce poste devra avoir :

- un diplôme supérieur (minimum Bac +4);
- une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés, des

règlements/directives pour la passation des marchés et des accords de crédits ;

- une expérience professionnelle pertinente en passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement ou de la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement est un atout majeur;
- une connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
- une bonne connaissance de la langue française ;
- bonne aptitude à la communication et au travail en équipe;
- une formation en passation des marchés attestée par un certificat serait un atout.

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre l'UCP et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code

du travail de la République du Congo.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique.

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être

déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 décembre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Spécialiste en Passation de marchés pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du
Secteur Public (PRISP). Unité de
Coordination
Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du
Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/
04 032 22 81
Adresses électroniques :
contact@prisp-congo.org ;
prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,
Patrick Valéry ALAKOUA

VISITEZ

LE MUSEE GALERIE

DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'art dans sa Généralité,

de la Tradition

à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso

Immeuble les manguiers (Mplla)

dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

DROITS DES ENFANTS

Mariusca engagée comme « championne » pour défendre la cause

La slameuse congolaise, Mariusca Moukengue, a signé un accord de collaboration, le 18 novembre, à Brazzaville avec la représentation du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en tant que « championne pour les droits des enfants » au Congo en vue de porter haut leur voix et défendre leur cause.

Le titre de champion (ne) pour les droits des enfants est une initiative de l'Unicef qui vise à encourager les personnalités publiques comme des artistes, sportifs et autres à s'engager pour la promotion des droits des enfants à travers le monde. « Après l'artiste musicien Sam Samourai l'année dernière, l'Unicef au Congo est heureux d'accueillir Mariusca comme avocate pour les droits des enfants. Nous sommes convaincus qu'avec son engagement déjà démontré, les enfants et jeunes du Congo auront une voix puissante pour parler de leur part », a fait savoir Dr Chantal Umutoni, représentante de l'Unicef au Congo. En tant que championne pour les droits des enfants, Mariusca Moukengue participera, à travers son art, à accentuer le plaidoyer auprès du public sur des questions liées à la santé, la nutrition, l'eau et l'hygiène, la protection contre l'exploitation et la violence sous toutes ses formes (violence en milieu scolaire, violence ayant pour base le genre, la violence à l'égard des enfants vulné-



Poignée de main entre la slameuse Mariusca Moukengue et le Dr Chantal Umutoni après la signature des contrats de collaboration pour les droits des enfants/Mirna Kintombo

« Parler au nom des enfants est un état d'esprit. Parce que j'ai évolué dans un environnement où les enfants n'avaient pas droit à la parole, très tôt, j'ai eu conscience que l'avenir des enfants se prépare main-

tenant, dans le présent », a déclaré Mariusca, artiste slameuse. D'entrée de jeu, elle mettra à profit son engagement pour sensibiliser contre la violence ayant pour base le genre au cours des seize jours d'activisme allant du 25 novembre au 10 décembre prochain. Notons que Mariusca Moukengue est une artiste engagée. Ses textes incisifs demeurent proches des réalités socio-économiques et culturelles de son pays avec une ouverture sur le monde. Son talent, sa créativité et son humanisme font d'elle aujourd'hui l'un des joyaux du slam sur le continent et bien au-delà. En cela, elle a déjà participé à plusieurs festivals tant au niveau national qu'international. A ce jour, Mariusca compte plusieurs distinctions à son actif, dont la plus récente est le prix Prince Claus 2022 pour son projet « Slamunité » qui consiste à animer des ateliers de slam en vue d'encourager les jeunes à briser le silence et à user de leurs voix pour dénoncer les injustices sociales. Les ateliers « Slamunité » ont pu avoir lieu au Congo, notamment à Brazzaville, Dolisie ainsi que dans la sous-région d'Afrique centrale, à savoir en République démocratique du Congo, au Cameroun et au Tchad.

Merveille Atipo

DROITS HUMAINS

Le Congo appelle les autres Etats à abolir totalement la peine de mort

Le 8^e congrès mondial contre la peine de mort s'est tenu du 15 au 18 novembre à Berlin, en Allemagne. Plus d'un millier de participants venu de quatre-vingt-dix pays a pris part à ce forum.

La République du Congo y avait été représentée par le Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga. Dans son intervention à la tribune du congrès, il a fait remarquer que son pays a marqué des avancées positives dans le cadre de l'abolition de la peine de mort, rappelant que la dernière exécution au Congo date de 1982, il y a quarante ans aujourd'hui. Ainsi, le ministre de la Justice a exhorté tous les gouvernements de la planète à aller inexorablement vers l'abolition totale de la peine de mort avant d'indiquer que la Constitution congolaise du 25 octobre 2015, encore en vigueur, énonce

en son article 8 ce qui suit : « La personne humaine est sacrée et a droit à la vie. L'Etat a l'obligation de la respecter et de la protéger. Chaque citoyen a droit au plein épanouissement de sa personne dans le respect des droits

vi, le gouvernement de la République du Congo, soucieuse d'implémenter cette norme internationale dans son droit positif, a mis en chantier un nouveau Code pénal dont les travaux sont très avancés et au terme desquels ont été écartées

Bininga, dans l'attente de l'adoption de ce nouveau Code pénal, les juridictions congolaises prononcent la peine des travaux forcés à perpétuité en répression des infractions autrefois passibles de la peine de mort.

Congo a procédé, le 13 octobre 2020, à la ratification du deuxième protocole facultatif relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort, seul Traité universel interdisant les exécutions et prévoyant l'abolition totale de la peine de mort », a-t-il déclaré. Notons qu'en 2021, les pays et territoires ayant totalement aboli la peine de mort sont au nombre de 108. 80% des Etats membres de l'Organisation des Nations unies n'exécutent plus et 60% d'entre eux sont abolitionnistes. Le continent africain tend vers l'abolition. Quarante-cinq des cinquante-cinq pays d'Afrique sont abolitionnistes en droit ou de fait.

Roger Ngombé

« La personne humaine est sacrée et a droit à la vie. L'Etat a l'obligation de la respecter et de la protéger. Chaque citoyen a droit au plein épanouissement de sa personne dans le respect des droits d'autrui, de l'ordre public, de la morale et des bonnes mœurs. La peine de mort est abolie »

d'autrui, de l'ordre public, de la morale et des bonnes mœurs. La peine de mort est abolie ». Par ailleurs, a-t-il poursuivi

toutes dispositions faisant mention de la peine de mort. En effet, a renchéri le ministre Aimé Ange Wilfrid

« Pour marquer son engagement de s'arrimer pleinement aux principaux instruments de protection des droits de l'homme, le

IMMIGRATION

Anne-Elisabeth Ravetto plaide pour consolider l'intégration socioéconomique des réfugiés au Congo

La représentante du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en République du Congo, Anne-Elisabeth Ravetto, a lancé, le 18 novembre à Bétou, dans le département de la Likouala, un appel à la solidarité pour consolider l'intégration socioéconomique des réfugiés dans leurs zones d'accueil.

L'appel de la diplomate onusienne fait suite à ses tournées dans le département du Pool, au bureau de terrain de la localité de Gamboma, dans le département des Plateaux qui accueille près de 9 000 demandeurs d'asile, ainsi qu'à Bétou, dans la Likouala. Au cours d'un point de presse, la représentante du HCR a salué l'hospitalité et la solidarité dont jouissent les réfugiés en République du Congo. « *La République du Congo, la Likouala particulièrement, est un exemple d'intégration entre la population* », a-t-elle affirmé à Bétou et Enyellé, avant de souligner que « *le département reste confronté à beaucoup de défis, notamment sur le plan socioéconomique, qui peuvent compromettre les progrès en cours* ».

Anne-Elisabeth Ravetto s'est engagée à continuer son plaidoyer, conformément au Pacte mondial pour les réfugiés de 2018, auprès des autorités, des bailleurs de fonds et des personnes et institutions de bonne volonté pour



Anne-Elisabeth Ravetto

soutenir l'amélioration des conditions de vie des réfugiés dans la Likouala. Aussi, tout en réitérant l'engagement du HCR au côté du gouvernement congolais et saluant le soutien des bailleurs de fonds dans la recherche de solutions en faveur des réfugiés et des communautés qui les accueillent,

Anne-Elisabeth Ravetto a lancé un appel à la solidarité en faveur des autorités et de la population de la Likouala dans la réalisation de projets et activités socioéconomiques. La diplomate onusienne s'est réjouie du fait que les réfugiés vivent en harmonie avec et au sein des communautés qui les ac-

cueillent. Anne-Elisabeth Ravetto a souligné la situation dans les districts de Bétou et d'Enyellé, où vivent plus des deux tiers des 37 193 réfugiés enregistrés dans la Likouala, qui représentent 63,54% des 58 529 réfugiés vivant en République du Congo. « *Le village de Mougoungui, dans le district d'Enyellé, symbolise éloquentement l'environnement favorable à l'asile dans le pays. La localité a accueilli, en 2021, une population réfugiée qui représentait près du double de ses habitants sur l'initiative du chef de village et de ses quelque 800 concitoyens. Ces réfugiés centrafricains avaient ainsi pu sortir des unités forestières d'aménagement, après avoir fui le conflit post-électoral dans leur pays fin 2020* », a indiqué la représentante du HCR au Congo. Au village Mougoungui, Anne-Elisabeth Ravetto s'est félicitée des progrès réalisés depuis l'année dernière et l'arrivée des réfugiés. La localité, actuellement habitée par 830 Congolais et 1584 réfugiés, est maintenant dotée de

son propre poste de santé, d'un point d'eau et d'un bâtiment de trois salles de classe équipées de tables-bancs pour les élèves et de mobilier pour les enseignants ainsi qu'un bloc administratif. La représentante du HCR au Congo a officiellement remis ces infrastructures communautaires aux autorités et à tous les habitants du village Mougoungui. « *Nous devons catalyser un dynamisme favorisant et renforçant l'intégration au sein de la population à travers des activités soutenant l'autonomie des ménages et des communautés* », a déclaré Anne-Elisabeth Ravetto, qui a profité de son séjour de travail pour échanger avec les groupements (réfugiés et Congolais) sélectionnés pour bénéficier des financements d'activités génératrices de revenus à Bétou ainsi que des bénéficiaires (Congolais et réfugiés) des transferts monétaires du projet de filets sociaux Lisungi du gouvernement congolais, financé par la Banque mondiale.

Fortuné Ibara

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les nouvelles casernes déjà opérationnelles

D'une capacité de 452 appartements, les casernes construites par le gouvernement au profit des Forces armées congolaises (FAC) sur les sites de Mont-Mambou, Case Barnier et Ndouo sont en train d'être occupées progressivement depuis le 4 octobre, conformément aux instructions que le chef de l'Etat avait données en janvier dernier sur leur occupation d'ici à la fin de l'année.

Les nouvelles casernes des FAC construites aux alentours de Brazzaville ont été visitées, le 17 novembre, par le ministre de la Défense nationale, le général Charles Richard Mondjo, qui est allé s'assurer des conditions de vie des militaires qui devront désormais y travailler. Le ministre a suivi avec attention les communications des chefs de corps qui l'ont informé de certaines difficultés rencontrées dans l'évolution du processus d'installation. Charles Richard Mondjo et le chef d'état-major général adjoint, René Boukaka, en compagnie de Jean Robert Kabaka, ingénieur à la Délégation générale des Grands travaux, ont affiché leur optimisme à l'issue de la visite des casernes.

Sur l'ensemble, il ressort que beaucoup de choses ont été faites. « *La délocalisation est effective. Nous avons dit que nous sommes*

obéissons aux ordres », a commenté le chef des sites, le colonel Mamona Loubaki. Après la visite des casernes, a indiqué le représentant

équipements, la commande a été faite et ils arrivent en décembre. Au niveau de Ndouo, il y a deux casernes, pratiquement iden-

guration. Au niveau de la base vie, le gouvernement a construit pour les FAC 280 appartements de l'ordre de 150 m² pour les sous-officiers et 150 appartements de 510 m² pour les officiers subalternes. Au niveau des officiers supérieurs, on a 52 appartements de l'ordre de 350 m², des duplex à un niveau. Au total, 452 appartements qui ont été construits pour les familles », a précisé le colonel Mamona Loubaki. A côté de cela s'ajoute un espace pour les activités sociales, dont trois écoles, une maternelle et une crèche, un logement à étage pour le personnel enseignant, une boulangerie et une pâtisserie pour les familles, une salle multimédia et aussi des aires de sport (...).

Guillaume Ondze



Au milieu, le ministre de la Défense suivant l'exposé d'un chef de corps/DR

ici depuis le 4 octobre. Il y a eu une première phase, la construction, et la seconde, celle de l'occupation. Nous sommes des soldats, nous

des Grands travaux, Jean Robert Kabaka, il reste à régler le problème des fondamentaux, à savoir l'eau et l'électricité. « *Pour les*

tiques. Ici, l'on trouve une vingtaine de logements. Au niveau de Case Barnier, il y a trois casernes pratiquement de la même confi-

SOMALIE

Les Etats-Unis offrent 10 millions de dollars pour des informations sur les chefs shebab

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils offraient jusqu'à 10 millions de dollars de récompense pour des informations permettant d'identifier ou de localiser trois chefs islamistes radicaux shebab en Somalie, pays théâtre d'une recrudescence d'attaques ces dernières semaines.

Washington a augmenté jusqu'à 10 millions de dollars la récompense permettant d'identifier trois chefs islamistes radicaux shebabs en Somalie. La récompense concerne également toute information pouvant conduire à la perturbation des mécanismes financiers des shebabs. Les trois dirigeants visés sont Ahmed Diriye, Mahad Karaté et Jihad Mostafa. Cette annonce intervient alors que les shebabs ont juré la perte du gouvernement fédéral soutenu par la communauté internationale. Ces dernières semaines, plusieurs attentats ont frappé le pays. La dernière en date étant un double attentat à la voiture piégée dans la capitale Mogadiscio, le 30 octobre, ayant fait 121 morts et plus de 300 blessés. L'attentat le plus meurtrier dans le pays depuis 2017. Cette récompense s'applique également à toute information « conduisant à la perturbation des mécanismes financiers des shebabs », indique l'ambassade américaine au Kenya, soulignant qu'il s'agit de « la première fois que le Département (d'Etat) offre une récompense pour des informations sur les réseaux financiers d'al-Shabaab ». Ahmed Diriye est depuis 2014 le chef des shebabs, Mahad Karate est considéré comme le numéro 2 du mouvement et Jihad Mostafa, citoyen américain, comme l'un des principaux instructeurs militaires, précise l'ambassade. Ces attaques sont menées en riposte à une offensive de l'armée somalienne, appuyée par des milices claniques locales, qui a permis de reprendre du terrain aux shebabs dans le centre du pays. Ils ont été chassés des principales villes - dont Mogadiscio en 2011 - mais restent solidement implantés dans de vastes zones rurales.

N.Nd.

COOPÉRATION

La France suspend son aide au développement au Mali

Paris a mis un terme, en août dernier, à dix ans de présence militaire au Mali avec le départ de son dernier soldat de l'opération antiterroriste Barkhane, accusant Bamako d'avoir pactisé avec le groupe privé paramilitaire russe Wagner.

La France vient de décider de suspendre son aide publique au développement destinée au Mali, pays francophone d'Afrique de l'Ouest, a en croire les médias, citant le Quai d'Orsay. « Face à l'attitude de la junte malienne, alliée aux mercenaires russes de Wagner, nous avons suspendu notre aide publique au développement avec le Mali », ont indiqué les mêmes sources.

La décision qui aurait été prise « il y a deux ou trois semaines » a été dénoncée dans une lettre adressée au président Emmanuel Macron, le 15 novembre, par Coordination Sud, un collectif d'organisations non gouvernementales françaises de solidarité internationale. Le courrier a été signé par trente-cinq organisations françaises actives au Mali et dans le monde, réclamant au président de la République de « revoir [sa] position ». Selon Coordination-Sud, l'arrêt de l'aide publique au développement de la France remet en cause près de soixante-dix projets de développement en cours ou prévus dans le pays ces prochaines années. Cette suspension intervient dans un contexte d'isolement croissant du Mali, notamment par les pays de l'Union européenne et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le 15 novembre, la Côte d'Ivoire, pays voisin, a annoncé le retrait de ses Casques bleus engagés au sein de la Mission onusienne au Mali, pour protester contre la détention de ses soldats depuis le 10 juillet à Bamako. L'Allemagne a annoncé également le retrait de ses troupes en 2023. Dans ce même contexte, la République tchèque a prévu aussi la fermeture de son ambassade à Bamako en raison de « la dégradation de la situation ».

N.Nd.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Bakana Ndziki Saïra Jeannelda, je désire désormais être appelé Bakana Saïra Jeannelda.
Toute personne ayant un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (03) mois.

MIGRANTS

Paris et Londres signent un nouvel accord pour lutter contre les traversées de la Manche

La France et le Royaume-Uni ont signé, le 14 novembre à Paris, un nouvel accord pour lutter de concert contre les traversées de migrants de la Manche, source de tensions régulières depuis plusieurs années entre les deux pays, a indiqué le ministère de l'Intérieur français.



Des migrants sur une plage de Dungeness après avoir été secourus en mer par la RNLI pendant leur traversée de La Manche, le 24 novembre 2021 dans le sud-est de l'Angleterre / afp.com Ben Stansall

L'accord intervient au lendemain de l'annonce par le ministère britannique de la Défense d'un nombre inégalé de migrants ayant traversé la Manche depuis le début de l'année, plus de 40 000. Il s'inscrit dans le cadre du traité de Sandhurst, signé en janvier 2018 entre les deux pays, qui prévoit un versement de 72,2 millions d'euros du Royaume-Uni à la France. En contrepartie, la France augmentera de 40 % ses forces de sécurité sur ses plages à destination du Royaume-Uni. Aucun objectif chiffré d'interception de bateaux n'apparaît dans le document, signé par le ministre de l'intérieur français, Gerald Darmanin, et son homologue britannique, Suella Braverman. Londres et Paris se sont d'abord fixé pour objectif de déployer « des ressources technologiques et humaines », dont des drones,

sur le littoral français pour mieux détecter, surveiller et intercepter les bateaux. Ils comptent également collecter et utiliser des renseignements, notamment « provenant de migrants interceptés », pour mieux démanteler les réseaux de passeurs et dissuader les traversées par un travail conjoint « le plus en amont possible », en lien avec les pays d'origine et de transit des exilés. Pour atteindre ces trois objectifs, une douzaine d'actions visant « une approche plus intégrée et plus efficace » est listée. Il est prévu, pour la première fois, le déploiement des équipes d'observateurs des deux côtés de la Manche afin « de renforcer la compréhension commune » entre les deux pays; « améliorer le déroulement des briefings des migrants » et « accroître les échanges d'informations »;

le financement de « chiens de détection » dans les ports et l'installation de caméras de surveillance aux principaux points de passage frontaliers le long du littoral. Des centres d'accueil pour migrants doivent aussi être créés dans le sud de la France pour dissuader les exilés qui empruntent la Méditerranée de remonter jusqu'à Calais et leur « proposer des alternatives sûres ». L'organisation non gouvernementale (ONG) britannique Refugee Council déplore que l'accord ne s'attaque pas aux facteurs qui poussent les hommes, les femmes et les enfants à entreprendre des voyages dangereux pour rejoindre le Royaume-Uni. L'entente franco-britannique « ne fera donc pas grand-chose pour mettre fin aux traversées », conclut l'ONG.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

L'OMS exhorte la population à l'utilisation prudente des médicaments

Dans l'optique de mettre sur pied une nouvelle stratégie efficace capable de s'attaquer au problème croissant de la résistance aux antibiotiques et aux autres médicaments antimicrobiens, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) organise, du 18 au 24 novembre, des journées mondiales d'échange portant sur le bon usage des antimicrobiens.

Justifiant le bien fondé de ces journées qui se tiennent sur le thème « Ensemble, prévenons la résistance aux antimicrobiens », l'OMS précise que cette résistance survient lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites évoluent au cours du temps et ne répondent plus aux médicaments, rendant plus complexe le traitement des infections et augmentant le risque de propagation, de forme grave de la maladie et de décès. Ainsi, du fait de la résistance aux antimicrobiens (RAM), les antibiotiques et autres médicaments antimicrobiens perdent leur efficacité et les infections deviennent de plus en plus difficiles voire impossibles à traiter. « Les chercheurs ont estimé que la résistance aux antimicrobiens des bactéries a causé environ 1 270 000 décès en 2019 », a signifié l'organisation onusienne. L'OMS spécifie qu'un plan d'action mondial visant à

s'attaquer au problème croissant de la RAM et aux autres médicaments antimicrobiens a été approuvé lors de la 68e Assemblée mondiale de la santé, en mai 2015. L'un des principaux objectifs du plan est de susciter une plus grande prise de conscience et de mieux faire comprendre la RAM grâce à des moyens de communication, d'éducation et de formation efficaces. « La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens est une campagne mondiale qui est célébrée chaque année pour mieux faire connaître et comprendre la RAM et encourager les meilleures pratiques dans le grand public. C'est pourquoi, nous appelons tous les secteurs à encourager l'utilisation prudente des antimicrobiens et à renforcer les mesures préventives de lutte contre la résistance aux antimicrobiens », a ajouté l'OMS.

Rock Ngassakys

Encore des défis à relever cinquante ans après

Il ne vous reste plus qu'à choisir votre véhicule neuf

S-PRESSO

136 000 F CFA*
mois

RUSH

293 000 F CFA*
mois

COROLLA CROSS

381 000 F CFA*
mois

LANDTREK

376 000 F CFA*
mois

Garantie
constructeur
incluse

Nous avons pensé aux meilleures offres de financement.

*Offre valable du 21 novembre au 21 décembre 2022, sur tous les véhicules de la gamme TOYOTA, SUZUKI et PEUGEOT.

*Possibilité de financement avec notre partenaire LCB Bank, sous réserve d'acceptation des dossiers. Voir conditions auprès de CFAO Motors ou de la LCB Bank.

*Mensualités affichées "à partir de", valables pour livraison sur Pointe-Noire.

et

Plus d'informations  06 496 96 96

COP27

La Fondation Brazzaville initie un débat sur le thème «Solutions africaines pour le climat»

La Fondation Brazzaville a conclu sa mission à la COP27 en invitant des représentants d'organisations de jeunesse africaines à débattre sur le thème «Solutions africaines pour le climat».

L'initiative a été prise par la Fondation Brazzaville à Charm el-Cheikh, en Egypte, le 17 novembre, sur le pavillon de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui avait opportunément ouvert un espace jeunesse durant toute la COP.

Aux dernières heures de l'événement, alors que les négociateurs africains tentaient de faire entendre leurs voix sur le déblocage des 100 milliards de dollars promis lors de la COP15, à Copenhague, et qu'ils poursuivaient les discussions sur la question des pertes et dommages qui figurait pour la première fois à l'ordre du jour de la COP, c'est un débat passionné qui a été ouvert par la Fondation Brazzaville, dans l'espace jeunesse du pavillon de l'OIF, autour d'une proposition essentielle pour accélérer l'émergence des économies africaines : appeler les jeunes à trouver des solutions africaines pour le climat. «

Cela va dans le sens des solutions que nous voulons mettre en place » a confirmé Marie, présidente d'une organisation écologiste basée au Cameroun. Une trentaine de dirigeants d'organisations de jeunesse a participé à cette rencontre de manière engagée, passionnée et pertinente. « *Il faut faire confiance à la jeunesse pour être concret* », a déclaré Gildas, un doctorant spécialiste en gestion des données, qui a déploré le manque de suivi de diverses consultations ayant déjà impliqué les jeunes depuis plusieurs années, recommandant à la Fondation d'user de son savoir-faire pour remobiliser les réseaux de jeunesse africains.

Déjà, lors de la PréCOP27 à Kinshasa, début octobre, la Fondation avait lancé une première enquête pour comprendre comment l'Afrique répond aux enjeux que lui pose le changement climatique, et comment elle contribue, également, aux

défis posés par la transition climatique au niveau planétaire. Cette première consultation a confirmé la nécessité de changer de discours sur les capacités africaines, en reconnaissant que si les pays du continent sont parmi les moins pollueurs, ils sont aussi, par leurs ressources naturelles, les mieux placés pour répondre aux enjeux climatiques. Mais il semble que les pays non africains soient toujours bloqués par des schémas mentaux obsolètes concernant le capital naturel et humain de l'Afrique.

Pour Mahamat, coordinateur d'une organisation non gouvernementale promouvant les droits de l'enfant au Tchad, cela procède du fait que l'Afrique continue à être insuffisamment impliquée dans les processus de décision multilatéraux. Un jeune scientifique congolais va plus loin : « *Les pays pollueurs n'écoutent pas les suggestions des scientifiques africains* », s'étonnant d'une forme de mé-

pris pour les solutions apportées par le monde académique : « Même au sein du GIEC, nous cherchons les voix africaines ».

Makia, entrepreneuse guinéenne élue Miss jungle pour avoir trouvé des solutions pour la reforestation, déplore que les projets qui réussissent ne soient pas mieux soutenus, une bataille permanente étant ouverte afin de trouver les moyens pour agir. Appelé à conclure le débat, le directeur général de la Fondation, Richard Amalvy, a soutenu l'idée apportée par Albert, un universitaire congolais, d'imposer un changement de paradigme en relayant le message et l'image d'une Afrique de la réussite qui refuse le statut de victime et d'éternelle assistée.

Les ressorts du développement endogène requièrent un temps long pour produire leurs effets. Ils sont les plus à même de créer un impact pérenne et définitif. Le directeur général a invité les participants à contribuer «

au renforcement de la méthode de la Fondation Brazzaville, ayant pour base la primauté de la compétence africaine » en indiquant que son président, Jean-Yves Ollivier, souhaite ardemment convier la jeunesse africaine à une série de « forum des solutions » dans le cadre des initiatives coordonnées par la Fondation sur les questions climatiques et celles liées à la santé publique.

Dans l'immédiat, la Fondation va conclure la consultation menée durant la COP27 qui visait à approfondir l'enquête conduite durant la PréCOP. Des résultats concrets seront partagés d'ici à la fin de l'année avec tous ceux qui ont la capacité d'agir d'un point de vue politique, sociétal, économique et scientifique au niveau du continent. Les participants se sont séparés avec une certitude : il faut d'ores et déjà préparer la COP28 qui se tiendra à Dubaï.

Marie Alfred Ngoma



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE



APPEL À PROJETS

DU 14 NOV AU 15 DEC 2022

**Vous êtes jeune, vous êtes congolais(e),
vous avez un projet innovant et créateur d'emplois.**

Postulez!

La Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes facilite l'accès des jeunes congolais aux services techniques et financiers afin de garantir le financement de leurs projets, la création d'emplois ainsi que la diversification économique.

Date limite des candidatures : 15/12/2022

Veuillez remplir le formulaire de candidature et le renvoyer en ligne
(Voir le lien : <https://fondationtelema.cg/appe-a-projets/>)

Pour plus d'informations, contactez-nous au :

+242 06 710 14 14 contact@fondationtelema.cg www.fondationtelema.cg

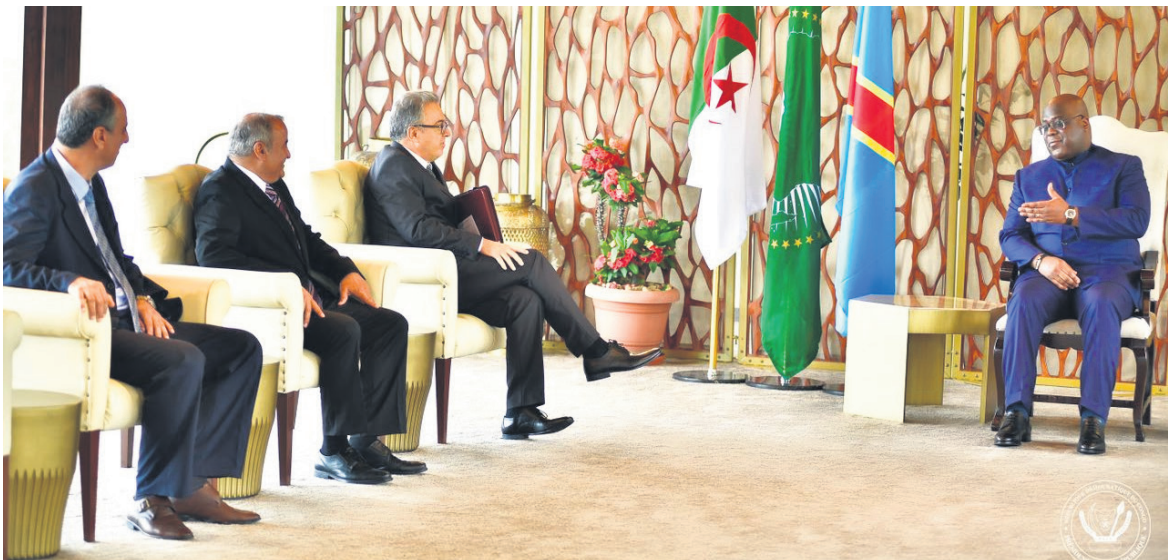


DIPLOMATIE

Cinq nouveaux ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance au chef de l'Etat

Cinq nouveaux ambassadeurs accrédités en République démocratique du Congo (RDC) ont présenté leurs lettres de créance au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 18 novembre, au cours d'une cérémonie protocolaire organisée à la résidence présidentielle de Mont Ngaliema.

Les ambassadeurs concernés sont Mohamed Yaziv Bouzid d'Algérie, avec résidence à Kinshasa; Margaret Constance Kamoto du Malawi, avec résidence à Lusaka, en Zambie; Mary O'Neill d'Irlande avec résidence à Dar-es-Salaam, en Tanzanie; Shimon Solomon d'Israël avec résidence à Luanda, en Angola; et Aguibo du Mali avec résidence à Brazzaville, en République du Congo. Mohamed Yazid Bouzid, nouvel ambassadeur d'Algérie en RDC, est né le 7 octobre 1965 à Tizi Ouzou. Il est docteur en sciences politiques et relations internationales. Il a exercé comme directeur Asie centrale et orientale au ministère des Affaires étrangères (2019-2022) et a été journaliste au quotidien « El-Khabar » et



Le Chef de l'Etat recevant les nouveaux ambassadeurs accrédités à Kinshasa

à la « Revue économique ». Marié, il est père de quatre enfants. Quant à Margaret Constance Kamoto, nouvelle ambassadrice du Malawi en RDC, elle est née le 2 avril 1959. Elle est diplômée en administration d'affaires de Leeds Métropolitain Uni-

versity, en Angleterre; diplômée en relations internationales en France. Elle est ambassadrice d'Irlande en République du Congo, en RDC, en Tanzanie, au Burundi, aux Seychelles et à l'Union des Comores. Avant de rejoindre le ministère des Affaires étrangères

de son pays, elle a connu une brillante carrière dans le secteur de la coopération au développement au Mozambique, au Cambodge, au Soudan du Sud, en Ouganda et en Ethiopie. Israélien Shimon Solomon, lui, est né le 8 mai 1968. Ex-membre du Parlement

d'Israël (Knesset), il a exercé comme directeur de programme de philosophie et d'orientation à l'éducation et conseiller du ministre de l'Education. Pour sa part, Aguibo Diallo, nouvel ambassadeur du Mali en RDC, il a pour résidence à Brazzaville, en République du Congo. Il a exercé comme directeur des Affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères de son pays et a également été chef de la section des Maliens de l'extérieur à la direction nationale des affaires politiques, juridiques et consulaires. Le vice-ministre des Affaires étrangères et le directeur de cabinet du chef de l'État ont assisté à cette cérémonie de présentation des lettres de créance.

Alain Diasso



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe. Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

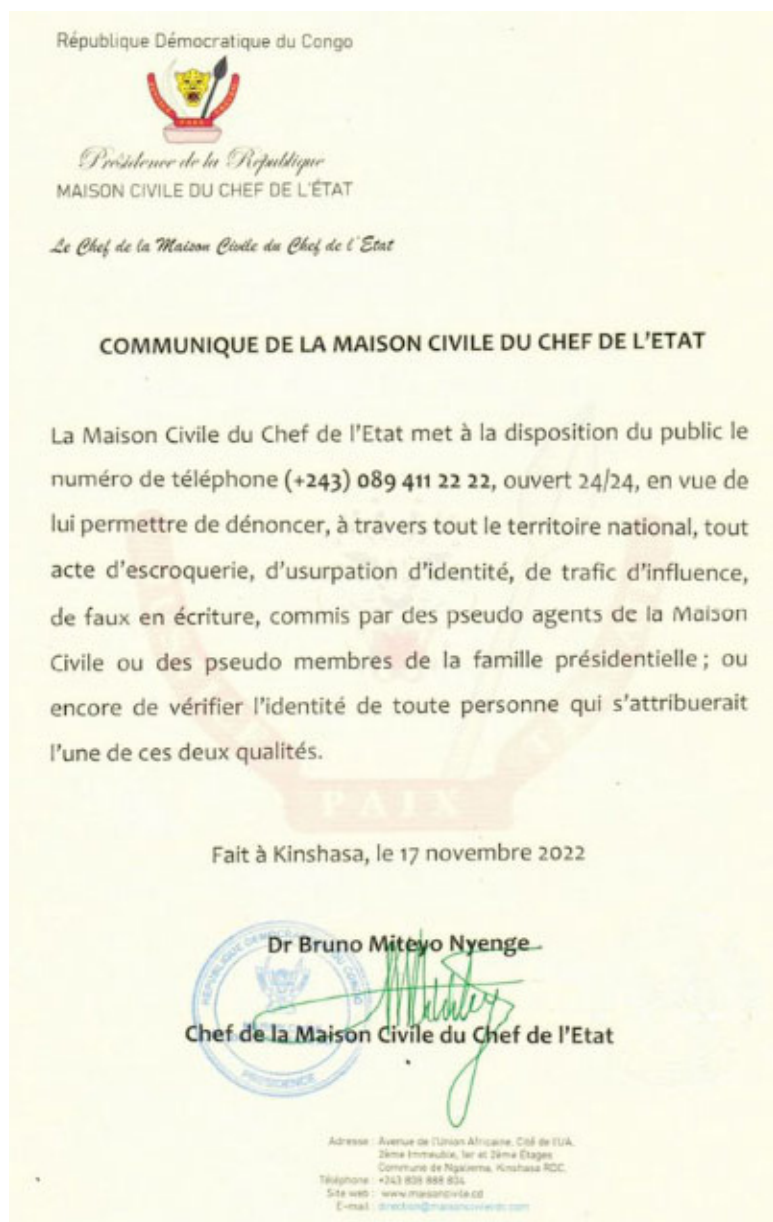
84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Un numéro de téléphone pour joindre la maison civile du chef de l'Etat

Ouvert 24 heures sur 24, le numéro de téléphone spécial vise à permettre au public la vérification de certaines informations et la dénonciation des faits imputés aux pseudo membres de la maison civile du président de la République ou de sa famille à travers le pays.



Dans un communiqué du 17 novembre signé par le chef de la Maison civile du chef de l'Etat, le Dr Bruno Miteyo Nyenge, il est mis à la disposition du public un numéro de téléphone ouvert 24 heures sur 24. Le +243 89 411 22 22 devra permettre au public, selon la Maison civile du chef de l'Etat, de dénoncer, à travers tout le territoire national, tout acte d'escroquerie, d'usurpation d'identité, de trafic d'influence, de faux en écriture commis par des pseudo membres de ladite maison ou de la famille présidentielle. Ce numéro, a indiqué le Dr Bruno Miteyo Nyenge, devra également permettre de vérifier l'identité de toute personne qui s'attri-

buerait l'une de ces deux qualités.

Il est, en effet, rappelé que certaines personnes, s'attribuant faussement l'identité de membre de la Maison civile du chef de l'Etat ou de sa famille mènent, à travers le pays, des activités qui n'honorent pas ces qualités. C'est donc pour mettre hors d'état de nuire à la réputation de la famille présidentielle que le chef de la Maison civile du chef de l'Etat a pris cette option de donner la possibilité au public de vérifier l'identité de quiconque se présenterait sous ces deux qualités. Ces actes décriés se commettent plus dans le domaine des affaires et dans des mines.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Appel à une réponse d'urgence aux besoins des personnes affectées par les violences

Le gouvernement et le coordonnateur humanitaire sollicitent de la communauté internationale l'appui nécessaire pour porter assistance aux victimes des conflits, sachant que la meilleure réponse aux besoins humanitaires est le retour à la paix.



Des déplacés en situation de détresse

Le ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, Modeste Mutinga, et le coordonnateur humanitaire, Bruno Lemarquis, accompagnés des membres de l'équipe humanitaire pays, ont achevé une mission conjointe dans le territoire de Nyiragongo, dans la province du Nord-Kivu. Selon le communiqué du coordonnateur humanitaire du 17 novembre, cette descente sur le terrain était pour permettre de s'enquérir des conséquences humanitaires depuis la reprise des affrontements, le 20 octobre, entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et le groupe terroriste M23 ainsi qu'à soutenir et amplifier les opérations d'aide d'urgence en cours. « En discutant avec les personnes déplacées et les familles d'accueil de Kanyaruchinya, localité située à 10 km au nord de Goma, ainsi qu'avec les acteurs locaux et les autorités provinciales, la mission confirme des besoins humanitaires très importants. Des milliers de familles ont besoin, entre autres, d'abris, de protection, d'articles ménagers, d'aide alimentaire, de soins de santé, d'eau potable et d'infrastructures d'hygiène. Les familles d'accueil ont aussi besoin d'être soutenues », a souligné la source.

Environ 280 000 personnes déplacées

Selon ce communiqué, les acteurs humanitaires estiment qu'environ 280 000 personnes sont déplacées depuis les affrontements en mars dernier, parmi lesquelles plus de 128

000 sont installées dans le territoire de Nyiragongo. « La majorité de ces personnes déplacées occupe des écoles, des hôpitaux, des églises et autres sites improvisés, tandis que des milliers d'autres vivent au sein de familles d'accueil. Plus de 7 000 personnes ont trouvé refuge en Ouganda », a expliqué le coordonnateur humanitaire en RDC. Il a noté que le quotidien de ces personnes déplacées est très difficile, malgré la réponse en cours apportée par le gouvernement congolais et les partenaires humanitaires. Bruno Lemarquis, qui fait également savoir que des familles continuent d'affluer dans les environs de Goma, souligne qu'alors que le gouvernement est engagé à résoudre cette crise, l'aide humanitaire demeure cruciale pour la survie des personnes, dont des milliers d'enfants. « Au-delà de l'aide humanitaire, il est urgent de trouver une solution à cette crise », a déclaré le ministre Mutinga, cité dans ce communiqué. « Nous avons convenu, à l'issue d'une rencontre avec les autorités provinciales, de la mise à disposition immédiate de sites appropriés pour l'accueil temporaire des personnes déplacées qui continuent d'affluer », a assuré le ministre.

Entre-temps, dans ce contexte difficile où l'accès à l'ensemble de la population affectée demeure un défi majeur, les acteurs humanitaires, a dit Bruno Lemarquis, apportent de l'aide dans toutes les zones accessibles et travaillent à atteindre le plus grand nombre de personnes. Au cours des trois der-

nières semaines, a-t-il précisé, des milliers de familles ont reçu de l'aide alimentaire et de l'eau potable ; des centres de santé ont été approvisionnés en médicaments ; des enfants séparés de leurs familles ont reçu de l'assistance.

Le coordonnateur humanitaire rassure, par ailleurs, du travail de la communauté humanitaire dans le respect des principes, alors que cette dernière a besoin d'un accès sans entrave pour pouvoir accéder à la population affectée. « Nous continuerons à apporter de l'aide en restant fidèles aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance qui guident notre action », a-t-il noté. Les acteurs humanitaires, a-t-il par ailleurs affirmé, ont besoin d'un accès sans entrave pour pouvoir accéder à la population affectée. Pour Bruno Lemarquis, il est cependant capital que tous les acteurs concernés respectent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. « Cette crise se rajoutant à une situation humanitaire déjà très complexe et dégradée dans plusieurs provinces du pays, notamment dans l'Est, les acteurs humanitaires doivent pouvoir disposer des moyens et ressources nécessaires pour faire face à ces multiples besoins et défis », a indiqué le coordonnateur humanitaire. Il a appelé la communauté internationale à apporter d'urgence l'appui nécessaire pour porter assistance aux victimes des conflits, sachant que la meilleure réponse aux besoins humanitaires est le retour à la paix.

L.D.

INFRASTRUCTURES

Alexis Gisaro en mission d'inspection au Kongo central

Le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, a effectué, à partir du 15 novembre, une visite d'inspection dans la province du Kongo central afin de palper du doigt les réalités auxquelles est confrontée cette partie du territoire en matière d'infrastructures.

Accompagné de plusieurs structures techniques sous-tutelle telles que l'Agence congolaise des Grands travaux, l'Office des routes et le Bureau technique de contrôle, Alexis Gisaro Muvunyi a fait savoir que sa visite entraînait dans le cadre des missions d'itinérance effectuées dans les autres provinces du pays. Cette visite du ministre d'État en charge des Infrastructures a été répartie en deux phases. La première a consisté à l'inspection de la Route nationale n°1 pour avoir des discussions approfondies sur sa sécurisation mais aussi sur sa mise en ordre par rapport au grand projet du port en eau profonde de Banana, et la seconde a consisté à faire une incursion sur la route Tshela, et ensuite Banana.

« Une évaluation du grand projet du port en eau profonde de Banana est prévue avec toutes les structures techniques sous tutelle du ministère des



Alexis Gisaro, ministre des ITP

Infrastructures et Travaux publics », a-t-il indiqué. Notons également que des échanges sur l'ensemble du réseau d'infrastructures de la province du Kongo central auront lieu afin de trouver certaines solutions par rapport aux problèmes que rencontre ladite province. Dans la foulée, le ministre d'Etat a débuté sa tournée

au PK 0 Matadi-Boma au niveau de l'entrée de l'aéroport de Matadi. Alexis Gisaro Muvunyi a inspecté cette route en marquant plusieurs escales, notamment dans la concession Makinu Ma Dawidi où il a constaté le rétrécissement de la chaussée causé par les rochers visibles sur ce coin, les péages construits mais qui ne fonctionnent plus... Il a mis l'accent sur le désherbage de la chaussée et préconise aussi l'élargissement de la route. Ensuite, le cortège a pris la direction de la route Mantine -Tshela pour son inspection jusqu'à Lukula. Accueilli par le maire de la ville de Boma, le ministre d'Etat en charge des Infrastructures a visité quelques voiries et ouvrages. Cette inspection rentre dans le cadre de l'évaluation du grand projet de construction du port en eau profonde de Banana, lancé en janvier dernier par le chef de l'État, Félix Tshisekedi.

Blandine Lusimana

« Une évaluation du grand projet du port en eau profonde de Banana est prévue avec toutes les structures techniques sous tutelle du ministère des Infrastructures et Travaux publics »



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie

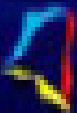


Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



SALON OSIANE

La septième édition prévue en avril prochain à Brazzaville

Les animateurs du Salon Osiane ont annoncé, le 17 novembre à Pointe-Noire, à l’occasion du lancement officiel du challenge Osiane start-up Bassin du Congo, l’organisation de la septième édition de ce salon, du 25 au 29 avril de l’année prochaine.

C’est sur le thème « Innovons pour progresser » que se tiendra la septième édition du salon Osiane, baptisé Kumisa, organisé par Pratic avec l’appui de l’Agence de régulation des postes et des communications électroniques et soutenue par le gouvernement congolais ainsi que plusieurs institutions internationales. Selon les organisateurs, cette septième édition se distinguera par son format et les espaces dédiés à différents types d’acteurs, l’ensemble donnant lieu à une métamorphose planétaire virtuelle afin de faciliter la compréhension de cet environnement, mettre en lumière les secteurs porteurs et une vulgarisation des concepts les plus utilisés. Cette édition sera agrémentée par des conférences, des keynote, des panels et masters class présentés par divers experts et personnalités. A cela, il faudrait ajouter des expositions thématiques dont le challenge Osiane start-up Bassin du Congo.

Pour Splendide Lendongo, directrice exécutive du salon Osiane, les retrouvailles de Pointe-Noire ont permis de présenter cette septième édition et le lancement officiel des enregistrements pour le village start-up Osiane challenge Bassin du Congo. «Viso est un espace dédié aux start-up, aux porteurs de projets, d’innovations et des technologies. L’année dernière, nous avons compté environ deux cents participants avec quatre lauréats qui ont représenté valablement le Congo au Salon mondial Vivatech à Paris, en France. L’édition 2023 vise beaucoup plus de participants, étant donné que nous avons élargi la participation à tous les pays composant le Bassin du Congo», a-t-elle signifié. Soulignons que le Salon international de la technologie et de l’innovation de l’Afrique centrale (Osiane) s’est imposé au fil du temps comme une plateforme d’échange et de réseautage, offrant un cadre pri-



Les participants à la cérémonie de lancement officiel du challenge Osiane start-up Bassin du Congo/Adiac

vilégié aux parties prenantes à l’innovation centrée sur les techniques de l’information et de la communication et fondant les écosystèmes numériques des pays d’Afrique centrale et

d’ailleurs. Le lancement officiel du challenge Osiane start-up Bassin du Congo marque le début des enregistrements des start-up et porteurs de projets qui souhaiteront participer au

challenge viso. La dernière édition a donné l’opportunité aux meilleurs start-up de participer au salon mondial Vivatech à Paris, en France.

Séverin Ibara

MONDIAL 2022

Les organisateurs font volte-face, pas d’alcool autour des stades

Il faudra faire sans la bière d’avant et d’après-match: les organisateurs ont fait volte-face deux jours à peine avant le début du Mondial-2022 au Qatar, en interdisant la vente d’alcool à proximité des huit stades.

Cette décision jette une ombre sur les promesses des autorités de ce petit émirat gazier conservateur d’alléger l’application de sa législation durant cet événement planétaire qui devrait accueillir plus d’un million de supporters du monde entier. Pour la FSA, l’association des supporters anglais, attendus par milliers à Doha lundi pour le premier match des Three Lions contre l’Iran, «cette volte-face de dernière minute illustre un problème plus large: l’absence totale de communication et de transparence du comité d’organisation envers les supporters». «S’ils peuvent changer d’avis d’un coup d’un seul, les supporters nourriront des inquiétudes compréhensibles sur leur capacité à respecter leurs promesses sur d’autres questions, relatives au logement, au transport et questions culturelles», selon l’asso-



Pas de bière dans et autour des stades pour les supporters du mondial 2022 (AFP/image d’illustration)

ciation.

Depuis sa désignation fin 2010 pour organiser cet

événement planétaire, obtenue à la surprise générale aux dépens des Etats-

Unis, le Qatar est en butte à de nombreuses critiques: accusations de corruption

«S’ils peuvent changer d’avis d’un coup d’un seul, les supporters nourriront des inquiétudes compréhensibles sur leur capacité à respecter leurs promesses sur d’autres questions, relatives au logement, au transport et questions culturelles»

pour l’emporter, sort réservé aux travailleurs migrants, respect des droits des femmes et des personnes LGBTQ+, impact environnemental du tournoi...

«Pression considérable» Selon le quotidien britannique The Times, qui l’a révélé, ce revirement est le résultat d’«une pression considérable» exercée par les dirigeants qataris dont la famille régnante. Les organisateurs vont peiner à éteindre ces critiques et, comme l’a réclamé le patron de la Fifa Gianni Infantino, à se «concentrer sur le football» Lors de la conférence de presse inaugurale du Mondial, le dirigeant suisse a ajouté «Je pense personnellement qu’on peut survivre sans boire de bière pendant trois heures. Que ce soit en France, en Espagne, en Ecosse».

AFP

COSMÉTIQUE

La firme KSD company valorise l’huile palme

Le jeune entrepreneur congolais Sire Darhyl Kiapa, expérimenté dans la cosmétique, a affirmé, le 18 novembre à Brazzaville, avoir mécanisé sa firme avec l’aide financière de la fondation Telema.

La firme KSD Company fabrique de l’huile palmiste, extraite des amandes de noix de palme. Selon les scientifiques, cette huile est très bénéfique pour ses propriétés anti-âge, grâce à la grande quantité de vitamines E dont des tocotriénols, une forme rare de vitamines E, et aux antioxydants qui s’y trouvent. Elle réduit les rides sur la peau. Outre l’optimisation du processus de mécanisation, Sire Darhyl Kiapa bénéficie d’un accompagnement qui lui permet de consolider ses compétences en matière d’entrepreneuriat. Le jeune homme a également vu sa demande augmenter et s’attelle à l’amélioration constante de ses produits. « J’ai postulé à la fondation

Telema afin de semi-mécaniser le processus de fabrication et augmenter le rendement. Ce financement permettra d’acheter des machines de première nécessité. Après avoir amélioré le produit, j’ai enregistré une forte demande auprès de mon entourage et cela m’a vraiment motivé », a avoué Sire Darhyl Kiapa. L’aide financière de la fondation Telema permettra également à la firme KSD Company d’améliorer ses emballages et sa politique commerciale. « Dans quelques semaines, on pourra tripler notre production mensuelle. Pour moi, l’entrepreneuriat c’est le fait d’apporter une solution à un problème donné tout en ayant du profit », a confié à la presse le respon-

sable de la firme KSD Company. Bien que la création d’entreprise au Congo soit moins encouragée, les jeunes entrepreneurs accompagnés par la fondation Telema plaident pour l’actualisation des systèmes de normalisation et de certification des produits. « Pour faciliter l’entrepreneuriat des jeunes au Congo, il faut faciliter l’obtention des subventions et prêts, créer des espaces de partage entre entrepreneurs et clients, organiser des foires accessibles à tous ainsi qu’aménager le processus de normalisation et de certification des produits à moindres coûts », a suggéré Sire Darhyl Kiapa. Il a également rappelé l’im-

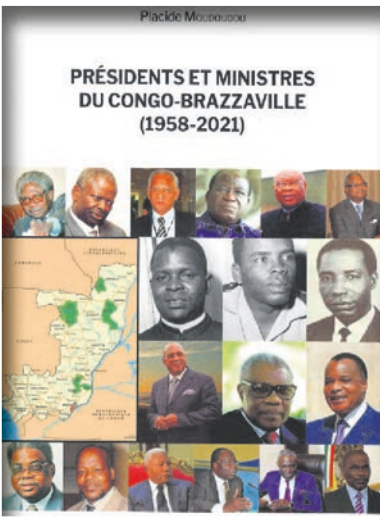
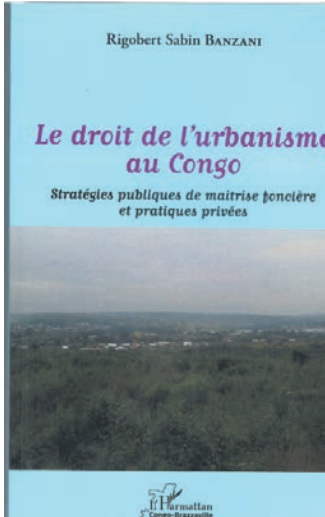
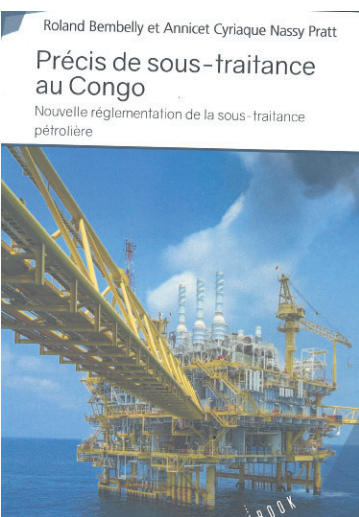
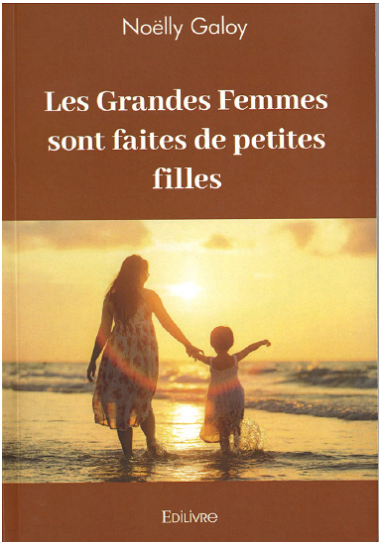
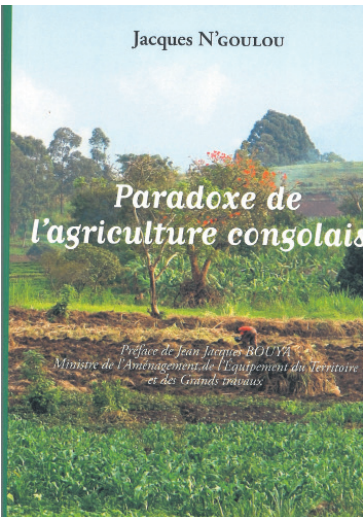
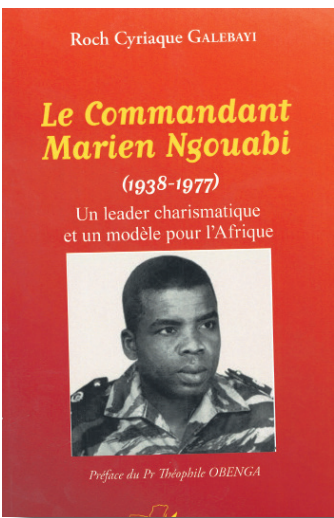
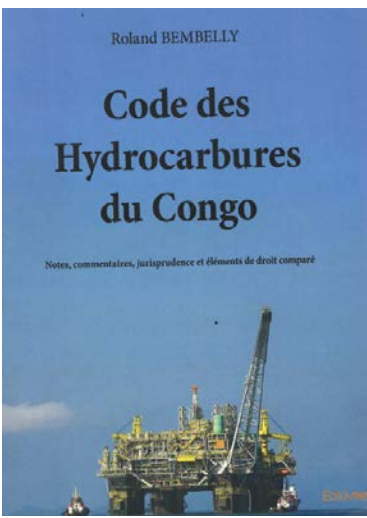
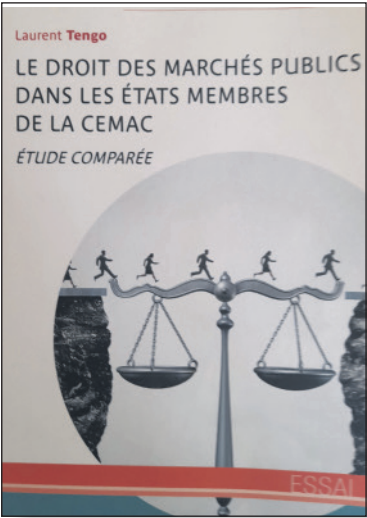
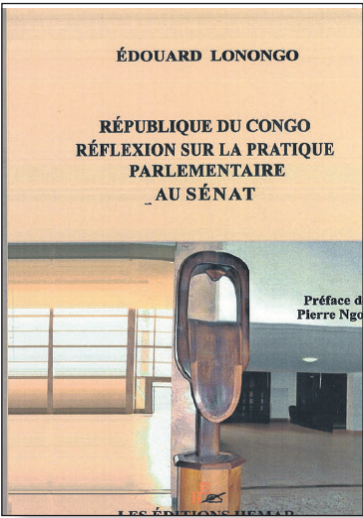


L’huile palmiste présentée à la Foire internationale de l’artisanat du Congo/Adiac a aussi confié plusieurs difficultés rencontrées telles que l’approvisionnement régulier en matière première et l’obtention des emballages adéquats.

Fortuné Ibara



EN VENTE



JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

La 32^e édition célébrée dans la ville océane

L'événement a eu lieu le 18 novembre à la maison de la République, en présence de Jean Charles Ondonda, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire. Il était accompagné de Roland Brice Mambou Miambanzila et de Eudoxie Claudine Kibangou Hombessa, respectivement directeur de la coordination statistique à l'Institut national de la statistique et directrice départementale de l'institut national de la statistique.

La 32e Journée africaine de la statistique a été célébrée sur le thème « Renforcer les systèmes de données en modernisant la production et l'utilisation des statistiques agricoles : comment mieux accompagner les politiques et améliorer la résilience de l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire en Afrique ? ». Au cours de cette rencontre, les participants ont échangé sur divers sous thèmes, à savoir la



La photo de famille / Adiac

tique de Pointe-Noire, Eudoxie Claudine Kibangou Hombessa, a signifié qu'en s'associant à d'autres pays du monde en général et de l'Afrique en particulier, le Congo prouve, à travers cette célébration, son attachement à l'amélioration de la statistique officielle au service du développement durable et du système statistique national.

De son côté, le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Jean Charles Ondonda, a expliqué que la nécessité de disposer d'un appareil performant et fiable est plus impérieuse. Cet appareil permet de mesurer régulièrement les per-

HUMEUR

Et des nids de poule sur des artères...

D'entrée de jeu, la question qui vient à l'esprit du commun des mortels est de savoir pourquoi cette persistance de nids de poule sur les artères publiques. Que ce soit à Brazzaville ou à Pointe-Noire, la chose devient criarde.

L'état défectueux de nombreuses artères dans les deux villes et même dans certaines communautés urbaines laisse à désirer. On croyait que la situation allait vite être maîtrisée ces dernières années par les gestionnaires de nos villes, mais hélas ! La chose ne fait que prendre des proportions inquiétantes. Les nids de poule et autres pattes d'éléphant deviennent un fait social quotidien, constituant aujourd'hui un véritable casse-tête pour les automobilistes qui sont obligés de rouler doucement afin de mieux négocier la circulation.

A Pointe-Noire, par exemple, à proximité de la station d'essence de l'avenue de la Révolution et devant l'auberge de la jeunesse, les chauffeurs de taxis et autres conducteurs parlent tous le même langage. A quoi servent les taxes de roulage si ces routes persistent dans cet état dégradant ?

Cet état des routes pousse certains chauffeurs jusqu'à aller s'enfoncer dans les trous et se retrouver avec des amortisseurs défectueux, des systèmes de freinage déréglés. Présentement, les fortes pluies ont encore aggravé cette situation, les nids de poule s'étant transformés peu à peu en étangs, où anguilles et silures peuvent trouver refuge.

La question de la dégradation du réseau routier urbain impacte la mobilité des personnes et des biens en ville. Ainsi donc, quand on traite de la problématique des voiries urbaines, la question des nids de poule et des pattes d'éléphant devrait être inscrite parmi les chapitres les plus importants.

Cette problématique soulève deux autres préoccupations non moins importantes : le bouchage des nids de poule à la va-vite et la composition du bitumage. Comment comprendre, en effet, qu'un nid de poule à peine bouché refasse surface à moindre pluie ? C'est donc le remplissage du tonneau des Danaïdes qui n'a jamais eu de fond et l'eau ne fait que couler sans jamais le remplir.

Ceci étant dit, une vraie thérapie doit être administrée à cette situation, sinon, de nombreuses artères de nos villes ressembleraient aux pistes des chasseurs avec des étangs par endroit. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

présentation des attentes de l'atelier et du système statistique national ; la présentation des textes du système statistique national ; les réalisations et perspectives du système statistique national ; les comptes nationaux, statistiques du commerce extérieur et statistiques de la conjoncture ; les statistiques des prix et statistiques sur l'immatriculation des entreprises ; les enquêtes agricoles : état des lieux et perspectives. Pour le directeur de la coordination statistique à l'Institut national de la statistique, ce thème interpelle l'ensemble de la population et des pouvoirs publics à faire en sorte que l'agriculture puisse relever un certain nombre de défis en vue

d'éviter l'insécurité alimentaire aux Congolais. «Les statistiques de l'agriculture doivent être produites de manière régulière pour que les membres du gouvernement prennent des

«Les statistiques de l'agriculture doivent être produites de manière régulière pour que les membres du gouvernement prennent des décisions utiles pour développer ce secteur»

décisions utiles pour développer ce secteur», a-t-il déclaré .

Pour sa part, la directrice départementale de l'Institut national de la statis-

formances enregistrées au niveau départemental dans le cadre de l'exécution du programme du gouvernement de la République.

Séverin Ibara

VENTE AUX ENCHERES à Mpila BRAZZAVILLE

Parc de Jeux pour enfants
Huissier de justice Maître BIKINDOU

Description :

- Ensemble de structures de jeux métalliques (trampoline, toboggans ...)
- Matériel de cuisine et électroménager
- Mobilier divers

Information sur la Vente

Tout le matériel étant d'occasion :

- Tous sera vendu en l'état,
- Sans garantie,
- Tous les enlèvements seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire,

- Tous les adjudicataires devront faire l'enlèvement des biens acquis maximum 7 jours après la vente (au-delà de 7 jours, des frais de stockage et d'entreposage de 10 000Fcfa/jour/m² occupe seront appliqués)

Date de la Vente :

Mercredi 23 Novembre 2022

L'adresse vous sera communiquée en contactant

L'info line suivante :

069416677 / 065483080

DISPARITION

Dernier hommage de la Nation à Joséphine Mountou-Bayonne

La République reconnaissante a rendu, le 18 novembre au Palais des congrès de Brazzaville, un dernier hommage à la sénatrice Joséphine Mountou-Bayonne, décédée le 24 octobre à Paris, en France, à l'âge de 93 ans. Le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, qui a déposé une gerbe de fleurs, s'est incliné devant la dépouille de l'illustre disparue avant de consigner quelques écrits dans le livre de condoléances.

Devant les corps constitués nationaux, les parents, amis et connaissances de Joséphine Mountou-Bayonne, le président de la République a témoigné de son affection à l'égard du membre du Comité d'honneur du Parti congolais du travail (PCT) en ces termes : « *La mort est une manière d'être que la réalité humaine assume : dès qu'un humain vient à la vie, déjà il est assez vieux pour mourir. Il est dans la main de chacun de vivre éternellement. À chacun de devenir célèbre en s'attelant à des prouesses, de travailler pour devenir insigne dans les lettres, dans la science, dans la politique, etc, etc. Mais c'est l'imménence dans la vertu qui loge dans l'immortalité ; et l'immortalité c'est aussi travailler à une œuvre éternelle. La vertu pour la camarade Joséphine Mountou-Bayonne, c'est d'avoir su se faire à tous. C'est un art supérieur que de gagner tous les cœurs, car ressemblance attire bienveillance. L'œuvre éternelle, levier de son immortalité, ce sont les empreintes indélébiles imprimées à jamais sur le microcosme politique congolais par son obsession de faire passer de l'idéal à la réalité, de l'abstrait au concret, la célèbre devise de la femme congolaise : Seule la lutte libère. Repose en paix au panthéon de la mémoire collective, camarade Joséphine Mountou-Bayonne !* », a consigné Denis Sassou N'Guesso. Née le 28 juin 1929 à Djambala, dans le département des Plateaux, Joséphine Mountou-Bayonne était diplômée, depuis 1963, d'intendance universitaire de l'Institut national



L'arrivée de la dépouille mortelle au Palais des congrèsDR

d'administration scolaire. Au plan national, elle a été détentrice du Certificat d'études primaires indigènes, du Certificat d'aptitude professionnelle et de la Capacité professionnelle. « *Femme battante, femme engagée, femme responsable, femme sage, doyenne d'âge de la chambre haute du Parlement, Joséphine Mountou-Bayonne a été une femme politique, une professionnelle de l'enseignement et une animatrice associative* », a souligné le deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yédikissa Dhadié, dans son éloge funèbre. En effet, la vie professionnelle de

Joséphine Mountou-Bayonne commence en 1946 en qualité de cadre supérieur de l'enseignement et des corps communs de l'enseignement de l'Afrique équatoriale française (AEF). Elle a respectivement assumé les fonctions d'économe au lycée technique de Brazzaville et d'intendante au collège Javouhey de la même ville.

Une icône de la vie politique nationale

Cofondatrice de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC) en 1965, elle a dirigé cette organisation affiliée au PCT de mars 1973 à

mars 1979. Membre du Mouvement national de la révolution dès 1964, elle entre au PCT en 1972 avant d'être élue au Comité central en 1974. A l'issue du 5^e congrès ordinaire de ce parti en décembre 2019, la sénatrice des Plateaux est élue au Comité des membres d'honneur du parti socle de la majorité présidentielle. Députée à l'Assemblée nationale populaire pendant cinq ans à partir de 1973, elle est devenue sénatrice en 1992. En 1997, son mandat est interrompu à cause de la guerre civile du 5 juin. Joséphine Mountou-Bayonne retrouve le Sénat en 2002 jusqu'à sa mort et siégeait à

la Commission économie et finances. Animée par le souci permanent de formation, d'information et de partage, elle a sillonné de nombreuses capitales dans le monde pour participer à des conférences et congrès organisés par l'Organisation des Nations unies de 1962 à 1999. Son travail a été reconnu tant au niveau national qu'international au regard de nombreuses distinctions honorifiques obtenues. Grand-Croix à titre exceptionnel dans l'ordre du mérite congolais, officier du mérite congolais, elle est médaillée d'honneur en qualité de femme appartenant à la deuxième promotion des femmes fonctionnaires de l'AEF. Grand cordon de la République populaire de Corée, Officier dans l'ordre national du Lion de la République du Sénégal ; Ordenom Jogoslovenske Zastave Salentom de la République fédérale de Yougoslavie ; Officier de l'ordre national de la République de Côte d'Ivoire ; Commandeur dans l'ordre de l'étoile équatoriale de la République du Gabon.

« *La République est en deuil. Elle pleure une grande dame, une figure emblématique de la lutte pour la libération et l'émancipation de la femme dans notre pays. Sans répit, elle a porté très haut le flambeau de la lutte pour l'intégration de la femme au développement, et dans les sphères nationales de prise de décisions* », a témoigné le deuxième secrétaire du Sénat.

Joséphine Mountou-Bayonne, qui reposera désormais pour l'éternité au mausolée Marien-Ngouabi, a laissé sept enfants.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Feu la COP 27 !

La vingt-septième conférence sur le climat, qui s'est achevée ce week-end sur les berges de la Mer Rouge à Charmel-Cheikh, en Egypte, restera marquée dans l'Histoire de ce temps comme une nouvelle grand-messe dont les décisions n'auront pratiquement aucun effet sur la lutte vitale contre le dérèglement climatique qui menace l'avenir de l'humanité. Prévisible avant même que débute ce sommet mondial auquel participaient près de deux cents chefs d'Etat et de gouvernement, cet échec qui ne dit pas son nom n'a donc rien de surprenant. Il confirme que dans ce domaine très stratégique, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres, le noble discours l'emporte plus que jamais sur la réalité, le verbe sur l'action, la poésie sur le concret.

Ceci étant dit, cette nouvelle COP 27 aura eu au moins un double mérite.

Celui, d'abord, de permettre à de hauts dirigeants de lancer haut et clair des avertissements sur la dégradation accélérée de la nature, sur les effets dramatiques de la déforestation, sur les atteintes portées à l'environnement par la surindustrialisation et la sururbanisation, mais aussi de souligner le rôle croissant que jouent les nations de l'hémisphère Sud dans la protection de la Terre. Un appel à la raison que le président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a lancé dès le début de ce sommet et qui a été d'autant plus entendu que le Bassin du Congo s'impose désormais comme le premier poumon de la planète en raison de la dégradation accélérée du Bassin de l'Amazonie dont le Brésil de l'ancien président Jair Bolsonaro est largement responsable.

Le second mérite de cette COP 27 qui ne se voit pas encore de façon claire a été de sensibiliser les nouvelles générations aux dangers mortels que leurs aînés se sont révélés incapables d'appréhender réellement. Sur les cinq continents, aujourd'hui, l'on voit, en effet, les jeunes se mobiliser de différentes façons pour critiquer le manque de dynamisme dont font preuve leurs gouvernants et faire entendre la voix de la raison que ceux-ci n'entendent visiblement pas. Une mobilisation dont les effets politiques se font d'ores et déjà sentir comme le montrent les résultats des élections nationales ou locales dans nombre de pays, en Europe et en Amérique du Nord notamment.

Alors que la population humaine vient tout juste de franchir le cap de huit milliards d'individus, l'on peut être certain qu'elle fera en sorte tôt ou tard

que la dégradation de la nature ne provoque pas sa disparition. En témoignent « Les solutions africaines pour le climat » et l'« Appel à la jeunesse » lancés par la Fondation Brazzaville à Charm el-Cheikh, à quelques heures de la clôture de la COP 27 dont nous rendons compte dans ce numéro.

Conclusion de tout ce qui précède : si la COP 27 n'a débouché sur aucune décision sérieuse en dépit des nobles promesses faites par ses éminents participants, elle contribuera fortement à la prise de conscience par les nouvelles générations du risque mortel que portent en elles les avancées technologiques, scientifiques et autres.

Affaire à suivre donc avec la plus grande attention.

Jean-Paul Pigasse